



PROJET IREE-MONO

INITIATIVE REGIONALE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DU FLEUVE MONO

Termes de référence

Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) Spécialiste en socio-économie contribuant au développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) pour les eaux du bassin transfrontalier du fleuve Mono
(Bénin & Togo)

[AC/OSS/Rapport_Socio-Economie-IREE-MONO-Bénin/Togo/260225-7]

Février 2025

1. TABLE DES MATIERES

1. Table des matières	2
2. Contexte et justification	3
3. Objet.....	4
4. Responsabilités et taches du/ de la consultant(e).....	4
5. Résultats Attendus	5
6. Methodologie.....	6
7. Profil et qualifications du/ de la consultant(e)	6
7.1. Formation/Éducation	6
7.2. Expérience et compétences	6
8. Livrables, durée et rémunération	7
8.1. Livrables	7
8.2. Durée et Rémunération	7
9. Présentation du dossier de candidature	8
10. Evaluation des offres.....	8
11. MODALITÉS DE SOUMISSION.....	9
12. Annexes.....	10
<i>Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière</i>	<i>10</i>
<i>Annexe 2. Ventilation du prix forfaitaire.....</i>	<i>11</i>
<i>Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur.....</i>	<i>12</i>

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains¹ et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales dont des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau, l'OSS participe activement à la gestion intégrée et concertée des bassins transfrontaliers, dont le fleuve Mono. Situé en Afrique de l'Ouest, ce bassin transfrontalier couvre une superficie de 24 300 km², partagée entre le Bénin (3 000 km²) et le Togo (21 300 km²). Le fleuve Mono, long de 530 km, s'écoule du nord au sud pour se jeter dans l'océan Atlantique. En 2020, la population du bassin était estimée à 3 500 000 habitants, dont 58 % au Togo et 42 % au Bénin.

Le fleuve Mono entretient des relations hydrauliques assez importantes (alimentation /décharge /protection) avec le système aquifère sédimentaire du bassin du Kéta étendu sur environ 33 600 km² et partagé par le Nigéria (40%), le Bénin (39 %), le Togo (11%) et le Ghana (10%). Dans chacun des quatre pays, les aquifères du bassin du Kéta sont parmi les plus productifs et les plus exploités. En exemple, la portion nationale de l'aquifère au Bénin occupe 10% de la superficie totale du pays mais englobe près de 35% des ressources en eau souterraines disponibles pour le pays, et abrite plus de 65% de sa population. Au Togo, 70% des besoins en approvisionnement en eau publique sont assurés par l'aquifère qui n'occupe que 6% de la superficie du territoire national et qui abrite 40% de la population du pays.

Le bassin du fleuve Mono joue un rôle essentiel dans les activités socio-économiques locales, notamment l'agriculture irriguée, la production hydroélectrique, la pêche, l'élevage, l'exploitation minière et le tourisme. Il constitue également un refuge pour une biodiversité exceptionnelle et contribue à la stabilisation du microclimat régional. Toutefois, ce bassin est confronté à des problèmes majeurs, parmi lesquels la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes (actions anthropiques et autres), les impacts du changement climatique telles que les inondations et les sécheresses récurrentes, le faible niveau de maîtrise et de valorisation des ressources hydriques. Ces pressions, combinées à une forte croissance démographique, exacerbent les vulnérabilités des populations locales et menacent la durabilité des ressources en eau et des écosystèmes associés du bassin.

En vue d'apporter des réponses appropriées et durables à ces problèmes majeurs, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) l'OSS et les institutions nationales compétentes de ses deux pays membres, a développé le projet « Initiative Régionale pour l'Eau et l'Environnement dans le bassin transfrontalier du fleuve Mono (IREE-Mono) », approuvé pour financement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en décembre 2023.

Ce projet régional a pour objectif est d'assurer le développement durable et la résilience écologique du bassin du fleuve Mono par le renforcement tant de la gouvernance que des capacités et la planification participative de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), par les communautés ainsi que le renforcement de la coopération entre le Togo et le Bénin. Il est mis en œuvre par l'UICN et Co-exécuté par l'ABM, l'OSS et le GWP-AO en étroite collaboration avec les institutions nationales compétentes des pays.

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad & Tunisie

Dans le cadre du projet IREE-Mono, il est prévu de réaliser une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) afin d'identifier les principaux défis et opportunités liés à la gestion durable du bassin. Cette ADT constituera une base technique pour l'élaboration d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) du bassin du Mono.

L'approche ADT/PAS consiste dans un premier temps à élaborer des ADT nationales du Bénin et du Togo, en s'appuyant sur des études thématiques portant sur les impacts du changement climatique, l'environnement, la socio-économie et les aspects juridiques et institutionnels. Une fois validées et adoptées par les pays, ces ADT mèneront au développement des rapports thématiques régionaux, lesquels constitueront la base pour la préparation de l'ADT régionale.

Des consultants nationaux seront recrutés dans chaque pays pour mener ces études thématiques spécifiques, avec le soutien du Comité transfrontalier, afin d'assurer la qualité et la pertinence des analyses à l'échelle locale.

3. OBJET

La mission a pour objet de produire une analyse approfondie des dynamiques socio-économiques liées aux ressources en eau de surface et souterraines de la portion nationale du bassin du Mono dans le pays, en vue :

- D'améliorer la compréhension des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières, en lien avec les ressources en eau de surface et souterraines en tenant compte des aspects de genre ;
- D'identifier les parties prenantes clés et leurs interactions avec les ressources en eau de surface et souterraines ;
- De proposer des recommandations pour une gestion durable et inclusive des ressources en eau de surface et souterraines, en intégrant les dimensions socio-économiques et de genre.

4. RESPONSABILITES ET TACHES DU/ DE LA CONSULTANT(E)

Sous la supervision de la coordonnatrice de la composante 1 du projet, basée à l'OSS, le(la) consultant(e) national(e) spécialiste en socio-économie travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP), l'ABM et le GWP-AO, les parties prenantes nationales et les autres experts intervenant dans le cadre du processus d'élaboration de l'ADT du bassin du Mono, et devra réaliser les prestations suivantes :

- Collecter et analyser les documents existants relatifs au bassin du Mono d'intérêt pour la présente mission, incluant les rapports antérieurs et les études pertinentes sur la gestion des ressources en eau de surface et souterraines du bassin ;
- Examiner et analyser les documents élaborés dans le cadre des travaux des structures en charge de la gestion des ressources en eau de surface et souterraines, portant sur l'amélioration des connaissances sur les aspects socioéconomiques et la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Mono ;
- Analyser les rapports nationaux produits par les membres des comités nationaux concernés, en lien avec les aspects socioéconomiques et les eaux transfrontalières du bassin du Mono ;
- Examiner les documents et rapports de missions similaires en lien avec le bassin transfrontalier du Mono en mettant l'accent sur les analyses socio-économiques des impacts des problématiques transfrontalières, ainsi que des données démographiques, économiques et juridiques en lien avec les ressources en eau de surface et souterraines ;

- Collecter et analyser les données socio-économiques pertinentes du bassin du Mono, y compris (liste non exhaustive) :
 - ✓ Données démographiques : population totale, répartition par âge, tendances migratoires, taux de croissance démographique, urbanisation, densité de population ;
 - ✓ Données sur la santé publique : espérance de vie à la naissance, mortalité infantile, taux de malnutrition, taux de pauvreté, accès aux soins de santé ;
 - ✓ Données économiques : PIB par habitant, taux d'emploi par secteur, répartition du revenu par secteur, Indice GINI, taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Mener une analyse des parties prenantes concernées par les ressources en eau de surface et souterraines du bassin du Mono, en identifiant leurs rôles, intérêts et contributions potentielles à la gestion durable du bassin ;
- Evaluer les conséquences socio-économiques pour chaque problème prioritaire transfrontalier en lien avec les ressources en eau de surface et souterraines identifié par les membres du Comité transfrontalier du bassin du Mono ;
- Analyser les parties prenantes à l'échelle du bassin du Mono, avec une attention particulière à l'intégration du genre en tant que variable clé, et proposer un plan favorisant une prise en compte effective du genre à la mise en œuvre de l'ADT/PAS ;
- Effectuer une analyse des biens et services environnementaux liés aux ressources en eau du bassin du Mono, visant à prévenir, réduire et atténuer les risques transfrontaliers identifiés, tout en assurant la préservation et la durabilité des ressources naturelles ;
- Analyser les causes socio-économiques profondes liées aux problématiques transfrontalières affectant les ressources en eau du bassin et évaluer leurs conséquences et impacts socio-économiques afin d'orienter les actions stratégiques pour une gestion durable et inclusive ;
- Participer à un atelier national pour présenter les résultats, recueillir les commentaires des parties prenantes, et intégrer leurs observations dans la version finale des résultats ;
- Produire un rapport thématique final qui tient compte des suggestions et observations formulées au cours de l'atelier national.

5. RESULTATS ATTENDUS

- Une analyse détaillée des parties prenantes, identifiant leurs rôles, intérêts et contributions potentielles, avec une intégration explicite de la dimension genre dans la gestion des ressources en eau de surface et souterraines du bassin du Mono ;
- Une évaluation complète des conséquences socio-économiques des problématiques transfrontalières prioritaires liées aux ressources en eau de surface et souterraines du bassin du Mono, fournissant une base solide pour orienter les décisions stratégiques et renforcer la coopération entre le Bénin et le Togo ;
- Une compilation des données socio-économiques existantes, incluant des informations démographiques, économiques et de santé publique, consolidées dans un format harmonisé et compatible avec les bases de données régionales et les outils de gestion du bassin ;
- Un diagnostic des lacunes en données et en connaissances, accompagné de propositions concrètes pour les combler et améliorer la qualité des futures analyses socio-économiques ;
- Un rapport thématique national détaillé, incluant une analyse approfondie, en tenant compte des aspects de genre, des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières liées aux ressources en eau du bassin, avec des recommandations stratégiques adaptées au contexte national pour une gestion durable et inclusive du bassin ;
- Une présentation des résultats lors d'un atelier national, permettant de valider les conclusions et recommandations avec les parties prenantes nationales.

6. METHODOLOGIE

Le(a) consultant(e) devra proposer une méthodologie détaillée pour mener à bien cette mission. Toutefois, une approche participative est fortement recommandée afin d'assurer l'inclusion effective des parties prenantes nationales et locales. Cette approche devra être mise en œuvre en collaboration avec les structures de gestion du bassin du Mono, le Comité transfrontalier du bassin du Mono, ainsi qu'avec les autres consultant(e)s thématiques impliqués dans l'élaboration des rapports et de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT).

Dans son offre technique, le(a) consultant(e) devra préciser de manière détaillée les étapes clés de l'analyse socio-économique, en mettant en évidence les outils et techniques qui seront utilisés pour garantir des résultats fiables et pertinents. Il/Elle devra également expliquer les modalités de concertation et de validation des résultats avec les parties prenantes, afin d'assurer une approche inclusive, alignée sur les objectifs du projet IREE-MONO.

7. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU/ DE LA CONSULTANT(E)

7.1. Formation/Éducation

Le/la consultant(e) devra être titulaire d'un Master, d'un diplôme d'Ingénieur ou d'un Doctorat en économie, sociologie rurale, ou dans un domaine connexe en lien avec l'analyse socio-économique et la gestion des ressources en eau.

7.2. Expérience et compétences

- Avoir un minimum de cinq (05) années d'expérience en études socio-économiques appliquées aux projets de développement liés aux ressources en eau ;
- Expertise confirmée dans l'analyse des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières, notamment dans un contexte de gestion intégrée des bassins fluviaux ;
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre de projets de développement, intégrant des analyses socio-économiques détaillées, en Afrique de l'Ouest ;
- Bonne maîtrise de l'approche genre et l'inclusion sociale, avec une capacité à proposer des stratégies adaptées aux réalités locales ;
- Bonne connaissance des approches participatives et des dynamiques d'acteurs dans un cadre régional ou transfrontalier ;
- Expérience de terrain confirmée dans les zones d'intervention du projet IREE-MONO (Bénin ou Togo) ou dans des contextes similaires, avec une compréhension approfondie des réalités locales ;
- Aptitude à formuler des recommandations stratégiques, basées sur une analyse rigoureuse des conséquences socio-économiques des défis transfrontaliers ;
- Expérience confirmée en concertation intergouvernementale et facilitation de dialogues multi-acteurs, incluant les autorités nationales, locales et la société civile ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et communicationnelles en français et/ou en anglais ;
- Compétences avérées en rédaction de rapports techniques détaillés, intégrant des analyses complexes et des recommandations ciblées ;
- Capacité avérée à travailler en équipe multidisciplinaire et à collaborer efficacement avec les partenaires institutionnels et techniques ; et
- Bonne maîtrise des outils bureautiques courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) et aisance avec les logiciels spécialisés pour la gestion et l'analyse des données socio-économiques

8. LIVRABLES, DUREE ET REMUNERATION

8.1. Livrables

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage. Ce document comprendra un plan de travail détaillé, un chronogramme précis, ainsi que les premières orientations méthodologiques pour l'analyse socio-économique du bassin du Mono. Il devra être soumis quinze (15) jours après la réunion de cadrage.
- **Livrable 2** : Rapport intermédiaire. Ce rapport présentera une synthèse des données socio-économiques collectées, une évaluation préliminaire des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières en lien avec les ressources en eau, ainsi qu'une identification des lacunes et des données manquantes. Il devra être soumis quarante-cinq (45) jours après la signature du contrat.
- **Livrable 3 : Rapport final**. Ce document détaillera l'ensemble des activités réalisées, les méthodologies employées, les résultats obtenus, ainsi que des recommandations stratégiques pour une gestion durable et inclusive des ressources en eau du bassin du Mono. Il devra être soumis trente (30) jours après la validation du rapport intermédiaire et sera présenté lors d'un atelier national par le(a) consultant(e). Ce rapport prendra en compte toutes les observations issues de l'atelier national.

Tableau 1 - Liste de livrables, efforts et les délais

Livrables	Effort (Homme/jour)	Date de réception
L1 : Rapport de démarrage – Plan de travail, chronogramme et premières orientations méthodologiques.	2	Quinze (15) jours après la réunion de cadrage
L2 : Rapport intermédiaire – Synthèse des données, évaluation préliminaire et identification des lacunes.	10	Quarante-cinq (45) jours après la signature du contrat
L3 : Rapport final – Résultats consolidés, méthodologie, lacunes identifiées et recommandations stratégiques.	08	Trente (30) jours après la validation des livrables 2 et après la tenue de l'atelier national
Total	20	

8.2. Durée et Rémunération

La mission est estimée à **20 hommes/jour**, répartis sur une période calendaire de **trois (03) mois**, conformément au **Tableau des livrables**.

Le paiement des honoraires sera effectué en **trois tranches**, selon les conditions suivantes :

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranches	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation du Rapport de démarrage (L1) par l'OSS.	20 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation du Rapport intermédiaire (L2) par l'OSS.	40 % du montant total du contrat
Tranche 3	Validation du Rapport final (L3) par l'OSS.	40% du montant total du contrat

NB : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés

9. PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre une offre technique et une offre financière.

9.1. Offre technique

L'offre technique doit inclure les éléments suivants :

- Une proposition technique (5 pages max) justifiant la qualification du(de la) consultant(de la) à fournir un service de haute qualité dans les délais requis. Cette proposition devra inclure une brève compréhension de la mission assortie le cas échéant de commentaires et de suggestions, une méthodologie succincte, l'approche envisagée, ainsi qu'un plan de travail précisant les livrables et leur lien avec les modalités de paiement ;
- Un Curriculum Vitae (CV) démontrant le niveau de formation requis et l'expérience du(de la) candidat(e) dans des missions similaires ce conformément au modèle disponible sur le site de l'OSS : [\[Modèle CV OSS\]](#);
- Un tableau récapitulatif des références pertinentes en lien avec la mission du(de la) consultant(e) ;
- Toute autre référence jugée utile par le(la) candidat(e) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie (Annexe 3).

9.2. Offre financière

L'offre financière devra inclure :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en Annexe 1 ;
- Une ventilation du prix forfaitaire (exprimé en USD) précisant l'ensemble des coûts de la mission, y compris les frais remboursables et divers, conformément au formulaire en Annexe 2.

10. EVALUATION DES OFFRES

10.1. Evaluation technique

L'évaluation et la comparaison de l'offre technique se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci- dessous.**

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100.**

10.2. Evaluation financière

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

10.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée

Tableau 3 : Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 (Master, diplôme d'Ingénieur ou Doctorat) en économie, sociologie rurale, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine connexe.	20
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du(de la) consultant(e) et des objectifs du projet.	10
Méthodologie de travail, incluant une approche claire et cohérente, structuration des étapes, adéquation avec les délais et pertinence du plan de travail en lien avec les objectifs spécifiques et le contexte de la mission.	20
Expérience confirmée dans l'analyse socio-économique des problématiques transfrontalières en lien avec les ressources en eau et leurs impacts en Afrique de l'Ouest.	20
Justification d'au moins trois (03) missions pertinentes dans l'évaluation des impacts socio-économiques liés à la gestion des ressources en eau transfrontalières (10pts/mission).	30
Total	100

11. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn, en mentionnant la référence : « Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) Spécialiste en Socio-Économie pour l'ADT du bassin du fleuve Mono [AC/OSS/Rapport_Socio-Economie-IREE-MONO-Bénin/Togo/260225-7] »

La date limite de la réception des offres est fixée au **16 mars 2025 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

12. ANNEXES

Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____ **Nom** _____

Position : _____ **Date :** _____

Autorisé pour et au nom de :

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du Consultant

Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà.....

Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration et dans les pièces fournies dans mon offre.

- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS.

- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevés dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal
du Consultant